
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS
AXA ROSENBERG INTERNATIONAL (C-FR0010074682/D-FR0013385317),
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 23 juin 2021.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »), **AXA Rosenberg International**, OPCVM de droit français conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Nous vous informons que l'indicateur de référence de votre FCP sera modifié.

En effet, l'indice **MSCI WORLD CLIMATE CHANGE INDEX (EUR)** (Bloomberg *ticker* ou équivalent : MXWOCLNE), dividendes nets réinvestis, se substituant à l'indice MSCI WORLD CUSTOM CLIMATE CTB IINDEX Total Return Net.

En conséquence, à **compter du 30 juin 2021 (date de prise d'effet)**, le prospectus de votre FCP et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICIs ») tiendront compte de cet amendement qui ne constitue pas une mutation et qui ne requièrent pas ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr à compter du 30 juin prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS